

ACTUALITÉS

PUBLIE LE 18/12/2019

Lab Région SUD sur Viva Technology 2020 : start-ups, candidatez avant le 22 janvier

Fière de son succès en 2019, la Région Sud propose cette année encore de mettre en avant sur ce salon le dynamisme et les savoir-faire régionaux à travers un « Lab » de 400m². Une trentaine de start-ups dans les domaines des bluetechs, des greentechs, de l'Intelligence Artificielle et de la cyber sécurité seront sélectionnées et soutenues afin de mettre à l'honneur les pépites du territoire.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires institutionnels, les métropoles Aix Marseille Provence, Nice Côte d'Azur, Toulon Provence Méditerranée et la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis, confirment ainsi leur ambition internationale commune et leur soutien à l'innovation

Le salon VivaTechnology se tiendra du 11 au 13 juin à Paris. C'est une réelle opportunité pour tous les acteurs de cet écosystème. La dernière édition a accueilli 124 000 visiteurs (24% de plus qu'en 2018) dont 13 000 start-ups et 3300 investisseurs. L'édition 2020 ambitionne de réunir pendant 3 jours startups, Grands Comptes, investisseurs, chercheurs, enseignants, étudiants et journalistes venant de plus de 125 pays.

Attention si vous souhaitez y participer, la clôture des inscriptions se fera le 22 janvier prochain.

Candidature :

En l'absence de ces éléments, la candidature sera considérée invalide.

- ▶ Remplir le formulaire de candidature avant le 22 janvier 2020 lien du formulaire : <https://sphinxdeclic.com/d/s/svphl5>
- ▶ Compléter et renvoyer l'attestation de minimis (non dépassement du seuil de 200 000 euros d'aides publiques les trois dernières années 2018-2020).

L'offre comprend :

- Un espace de 4m² avec un desk d'une place (électricité, pas d'accès à internet)
- 4 Pass par startup
- Une intégration dans la communication Région Sud (print et digitale) et Vivatech Les éléments ci-avant sont pris en charge à 100% par la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Les frais de transport, hébergement et autres frais divers sont entièrement à la charge de l'entreprise participante.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à cliquer sur le lien suivant : <https://www.risingsud.fr/wp-content/uploads/2019/12/AMI-VIVATECH-2020-5.pdf>



RETOUR À LA LISTE

